

The sitting of the Senate was resumed.

The Chairman of the Committee stated that the Committee had examined the Bill and had directed him to report the same to the Senate, without amendment.

With leave of the Senate,

The Honourable Senator Phillips moved, seconded by the Honourable Senator David, that the Bill be now read the third time.

After debate, and—

The question being put on the motion, it was—
Resolved in the affirmative, on division.

The Bill was then read the third time and passed, on division.

Ordered, That a Message be sent to the House of Commons to acquaint that House that the Senate have passed this Bill, without amendment.

The Honourable the Speaker informed the Senate that a communication had been received from the Secretary to the Governor General.

The communication was then read by the Honourable the Speaker as follows:—

RIDEAU HALL

May 8, 1991

Mr. Speaker,

I have the honour to inform you that the Honourable John Sopinka, Puisne Judge of the Supreme Court of Canada, in his capacity as Deputy Governor General, will proceed to the Senate Chamber today, the 8th day of May, 1991, at 5:45 p.m., for the purpose of giving Royal Assent to a Bill.

Yours sincerely,

JUDITH A. LAROCQUE
Secretary to the Governor General

The Honourable
The Speaker of the Senate
Ottawa

Ordered, That the communication do lie on the Table.

With leave of the Senate,
The Honourable Senator Phillips moved, seconded by the Honourable Senator Atkins:

That when the Senate adjourns today, it do stand adjourned until Monday next, 13th May, 1991, at three thirty o'clock in the afternoon.

La séance est reprise.

Le président du Comité informe le Sénat que le Comité, après avoir étudié ce projet de loi, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Phillips propose, appuyé par l'honorable sénateur David, que le projet de loi soit lu la troisième fois dès maintenant.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée, à la majorité.

Le projet de loi est alors lu la troisième fois et adopté, à la majorité.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce projet de loi, sans amendement.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Secrétaire du Gouverneur général.

L'honorable Président donne alors lecture de la communication, comme il suit:

RIDEAU HALL

le 8 mai 1991

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous aviser que l'honorable John Sopinka, Juge puiné de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de Gouverneur général suppléant, se rendra à la Chambre du Sénat, aujourd'hui, le 8 mai 1991, à 17h45, afin de donner la sanction royale à un projet de loi.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Secrétaire du Gouverneur général
JUDITH A. LAROCQUE

L'honorable
Le Président du Sénat
Ottawa

Ordonné: Que la communication soit déposée sur le bureau.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Phillips propose, appuyé par l'honorable sénateur Atkins,

Que, lorsque le Sénat ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à lundi prochain, le 13 avril 1991, à quinze heures trente.